

Profond



Compatibilité par
secteurs 2018

Compatibilité par secteurs

Depuis l'exercice 2014, Profond présente séparément les résultats des trois secteurs « Processus d'épargne », « Processus de risque » et « Processus de gestion », ce qui permet d'observer comment les fonds sont utilisés. L'objectif est que les coûts des processus de risque et de gestion soient couverts par les commissions correspondantes et que toutes les cotisations d'épargne soient affectées au processus d'épargne. Un résultat net positif des trois secteurs est mis à la disposition de ce que l'on appelle le processus d'épargne et profite toujours en totalité aux destinataires, parce que Profond est une fondation.

Processus d'épargne

Les principales recettes proviennent des cotisations, des prestations d'entrée et des placements ainsi que des revenus de la fortune. Sur ces recettes, Profond finance surtout les prestations en capital et en rentes, les prestations de sortie, les intérêts et les provisions ainsi que les frais de gestion de fortune.

Processus de risque

Quasiment toutes les recettes proviennent des cotisations de risque des clients. Etant donné que Profond ne se réassure plus depuis 2013, elle ne perçoit plus que de faibles indemnisations des anciens sinistres. Ces recettes financent les prestations en capital en cas de décès et les rentes d'invalidité ainsi que les rentes de veuve et d'orphelin qui y sont liées.

Processus de gestion

Ce secteur comprend les activités relatives au suivi général des clients (comme la rédaction de documents et de décomptes pour des assurés ou des entreprises membres) et le suivi des clients lors des entrées et des sorties (par exemple pour des rachats ou des départs à la retraite). Les contributions aux frais administratifs sont utilisées pour rémunérer les collaborateurs ainsi que pour les loyers et les autres frais.

Résultat général 2018

En 2018, les dépenses ont été supérieures aux recettes à hauteur de CHF 591,0 millions, ce qui a entraîné une réduction de la réserve de fluctuation de valeur du même ordre. Au 31 décembre 2018, celle-ci s'élevait à CHF 205,1. La réserve de fluctuation de valeur correspondait ainsi à près de 2,9 % du capital de prévoyance à couvrir, à hauteur de CHF 7,0 milliards.

Les liquidités opérationnelles en tant que solde des (+) recettes de cotisations, (+) des prestations d'entrée et placements, (-) des prestations de sortie ainsi que (-) des versements en capital et en rentes s'élèvent à CHF 434,0 millions, soit une nouvelle hausse par rapport à l'année précédente.

Sur les placements sur la fortune, le rendement net atteint CHF - 324,2 millions. Cela correspond à une baisse de CHF 1,1 milliard par rapport à l'année précédente, qui est à imputer au rendement de - 4,2 %.

Compatibilité par secteurs (en milliers de CHF)

	Processus d'épargne	Processus de risque	Processus de gestion	Total 2018	Total 2017
Recettes des cotisations	302 398	34 757	17 532	354 687	316 075
Prestations d'entrée et placements	835 939	0	0	835 939	606 354
Recettes sur placements de la fortune (nettes)	- 324 246	0	0	- 324 246	729 304
Recettes sur prestations d'assurance	0	1 933	0	1 933	2 469
Total des recettes	814 091	36 690	17 532	868 313	1654 202
Prestations de sortie	- 483 112	0	0	- 483 112	- 355 048
Prestations en capital et en rentes	- 270 704	- 2 811	0	- 273 515	- 254 065
Constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 663 818	- 19 394	0	- 683 212	- 653 967
Charges d'assurance	0	- 1 935	0	- 1 935	- 1 737
Frais administratifs	380	- 1 915	- 16 013	- 17 548	- 16 650
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	591 009	0	0	591 009	- 372 735
Total des dépenses	- 826 245	- 26 055	- 16 013	- 868 313	- 1654 202
Résultat	- 12 154	10 635	1 519	0	0

Le processus de risque dégage de nouveau un excédent qui est inférieur de CHF 3,7 millions à celui de 2017 (CHF 10,6 millions) et qui profite aux assurés. Les sinistres ont encore reculé en 2018 ; de CHF 1,1 million au total, alors que le nombre d'assurés a augmenté.

Le résultat du processus de gestion s'est à nouveau nettement amélioré par rapport à l'année précédente. Il en découle un excédent de CHF 1,5 million.

Processus d'épargne

En 2018, les placements ont augmenté au total de CHF 0,2 milliard, tandis que les recettes des placements ont diminué de CHF 1,1 milliard. Cette baisse s'explique par le rendement déglagé de - 4,2 %.

Processus d'épargne (en milliers de CHF)

	2018	2017
Recettes des cotisations d'épargne	302 398	268 632
Nouvelles affiliations	388 588	266 193
Prestations de libre passage	386 835	278 846
Rachats	50 154	44 856
Autres placements	10 362	16 459
Prestations d'entrée et placements	835 939	606 354
Revenus du capital	- 297 319	754 826
Frais de gestion de fortune	- 26 927	- 25 522
Recettes sur placements (nettes)	- 324 246	729 304
Total des recettes	814 091	1604 290
Résiliations de contrats	- 32 197	- 7 588
Prestations de libre passage en raison de sorties individuelles	- 434 372	- 329 012
Autres retraits et prestations	- 16 543	- 18 448
Prestations de sortie	- 483 112	- 355 048
Prestations en capital au moment du départ à la retraite	- 73 461	- 59 581
Rentes de vieillesse, de conjoint, de divorce et pour enfant de retraités	- 173 204	- 162 439
Rentes d'invalidité, rentes d'invalidité pour enfant, rentes d'orphelin	- 17 947	- 17 762
Autres retraits et prestations	- 6 092	- 12 541
Prestations en capital et en rentes	- 270 704	- 252 323
Variation du capital de prévoyance	- 306 936	- 258 237
Rémunération ordinaire du capital de prévoyance	- 40 069	- 34 534
Intérêts supplémentaires du capital de prévoyance	- 19 272	- 87 801
Variation du capital vieillesse / provisions techniques conformément à l'expertise de technique d'assurance	- 297 564	- 261 271
Variation des réserves des cotisations et des fonds libres	23	2 334
Constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 663 818	- 639 509
Frais administratifs	380	266
Variation de la réserve de fluctuation de valeur	591 009	- 372 735
Total des dépenses	- 826 245	- 1619 349
Résultat	- 12 154	- 15 059

Les recettes des cotisations d'épargne ont pu être augmentées de nouveau au cours de l'année écoulée, et ce, à hauteur de CHF 33,8 millions. Par rapport à l'année précédente, les prestations d'entrée et les placements ont augmenté de CHF 229,6 millions, pour atteindre CHF 835,9 millions. Cette progression est de nouveau due au nombre élevé de nouvelles affiliations. Les prestations de libre passage perçues ont-elles aussi grimpé de CHF 108,0 millions.

Les prestations d'entrée ont dépassé les sorties de CHF 352,8 millions. L'effet positif provient du fait que davantage de nouvelles affiliations ont de nouveau pu être enregistrées et que peu de résiliations ont été constatées, par rapport à l'année précédente. Les prestations en capital et en rentes qui ont été versées ont de nouveau augmenté, cette fois, de CHF 19,5 millions.

En 2018, un capital de prévoyance de CHF 306,9 millions a été constitué pour les assurés actifs. En raison du recul du taux d'intérêt technique de 3,0 % à 2,75 %, le capital de prévoyance des bénéficiaires de rente a dû être relevé de CHF 55,1 millions supplémentaires. Les provisions techniques ont également dû être augmentées de CHF 38,1 millions en raison de cette réduction.

Au total, les dépenses ont dépassé les recettes, de sorte que la réserve de fluctuation de valeur de CHF 591,0 millions a dû être dissoute.

Processus de risque

Le résultat de l'exercice sous revue est à nouveau positif. En raison de la baisse du taux d'intérêt technique, le résultat a diminué de CHF 3,7 millions.

Processus de risque (en milliers de CHF)

	2018	2017
Recettes sur les cotisations de risque	34 757	31 589
Recettes sur les prestations d'assurance	1 933	2 469
Total des recettes	36 690	34 058
Prestations en capital en cas de décès	- 940	- 1 742
Rentes de vieillesse, de conjoint, de divorce et pour enfant de retraités	- 1 753	0
Rentes d'invalidité, rentes d'invalidité pour enfant, rentes d'orphelin	- 118	0
Prestations en capital en cas de décès	- 2 811	- 1 742
Variation du capital vieillesse / provisions techniques conformément à l'expertise de technique d'assurance	- 2 535	3 464
Sinistres en raison de décès et d'invalidité	- 16 859	- 17 922
Variation des capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 19 394	- 14 458
Primes d'assurance	- 149	- 144
Prestations d'assurance	0	0
Cotisations au fonds de garantie	- 1 786	- 1 593
Frais d'assurance	- 1 935	- 1 737
Frais administratifs	- 1 915	- 1 758
Total des dépenses	- 26 055	- 19 695
Résultat	10 635	14 363

En 2018, la provision pour réduction des cotisations risque, constituée en 2015, a été intégralement dissoute (CHF 4,3 millions). La dissolution de la provision a également contribué au bon résultat.

La charge de sinistres généralement très faible a encore diminué (de CHF 1,1 million) par rapport à l'année précédente, et atteint désormais CHF 16,9 millions. Depuis plusieurs années, elle est inférieure aux attentes de technique d'assurance qui ont été calculées conformément aux bases tarifaires. Profond a donc ajusté le tarif de risque en 2018 afin de le répercuter sur les assurés.

Les dépenses sont supérieures de près de CHF 6,4 millions au total par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par l'adaptation du taux d'intérêt technique et la reprise d'une affiliation dans le cadre de laquelle nous devons verser des prestations en rentes.

Processus de gestion

L'excédent a augmenté de CHF 0,8 million par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1,5 million.

Au cours de l'exercice sous revue, les recettes découlant des cotisations ont augmenté proportionnellement plus fortement que les frais administratifs. ce qui est à imputer principalement aux produits des nouvelles affiliations. Au total et comme l'année passée, les contributions aux frais administratifs représentent environ 60 % des recettes du processus de gestion, alors que la rémunération des courtiers et les commissions de vente atteignent près de 40 %.

Malgré des dépenses légèrement plus élevées, les frais administratifs moyens par personne assurée ont de nouveau été réduits grâce au nombre plus élevé de personnes assurées. Cette réduction est due notamment à une hausse de l'efficacité au sein de Profond. Pour l'exercice sous revue, les frais administratifs se sont ainsi élevés à CHF 346.- (exercice précédent : CHF 366.-).

Processus de gestion (en milliers de CHF)

	2018	2017
Cotisations	4 281	3 895
Rémunérations des courtiers	2 810	2 513
Commissions de vente incluses dans le calcul Adhésions gérées directement	10 441	9 446
Contributions aux frais administratifs	17 532	15 854
Recettes des cotisations		
Total des recettes	17 532	15 854
Frais administratifs généraux	- 8 597	- 8 121
Marketing et publicité (distribution comprise)	- 3 219	- 3 061
Activité de courtage	- 4 281	- 3 895
Révision, experts et autorité de surveillance	- 219	- 298
Autres charges / produits	303	217
Frais administratifs	- 16 013	- 15 158
Total des dépenses	- 16 013	- 15 158
Résultat	1 519	696

Profond

Siège principal

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zollstrasse 62
8005 Zürich
058 589 89 81

Siège pour la Suisse romande

Profond Institution de prévoyance
Rue de Morges 24
1023 Crissier
058 589 89 83

info@profond.ch
www.profond.ch